

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Union Régionale des Professionnels de Santé

PACA

Orthophonistes



Année 2022

Sommaire

Projets URPS Paca Orthophonistes

- | | |
|-----------------------------------|-----|
| 1. Med'Aide | p.4 |
| 2. Formations 1er secours | p.4 |
| 3. Liste d'attente commune | p.5 |
| 4. Prévention / régulation : PPSO | p.8 |
| 5. 1000 premiers jours | p.9 |

Travaux

- | | |
|---|-------|
| 1. Covid | p.10 |
| 2. Guichet unique | p.12 |
| 3. Parcours Dys | p.12 |
| 4. Stages étudiants et attractivité des territoires | p. 12 |

Missions et communication

- | | |
|----------------------------------|------|
| 1. Actions départementales | p.13 |
| 2. Site Urps Paca Orthophonistes | p.14 |
| 3. Réseaux sociaux | p.14 |
| 4. Communication | p.15 |
| 5. Communication numérique | p.15 |
| 6. Agenda | p.17 |

Annexes

- | | |
|--|------|
| 1. Présentation de l'URPS Paca Orthophonistes | p.19 |
| 2. Liste des membres de l'Urps Paca Orthophonistes | p.19 |
| 3. Affiches et éléments de communication | p.20 |
| 4. Affiche "Liste d'attente commune" | p.24 |

INTRODUCTION

Ce rapport d'activité a été présenté lors de l'Assemblée Générale de l'URPS Paca Orthophonistes du 1 juillet 2023 par Laurence Poyer-Grando, Présidente de l'URPS Paca Orthophonistes.

PROJETS PORTÉS EN 2022

Projets URPS Paca Orthophonistes 2022

1. Méd'Aide – Statut en cours

Med'Aide est un dispositif pérenne de sensibilisation et d'accompagnement soutenu par l'ARS Paca pour faire face aux signes et facteurs de risque d'épuisement professionnel chez les soignants. Il est animé par et pour les professionnels de santé, formés à ces problématiques et a pour missions principales de prévenir les risques d'épuisement professionnel grâce à des actions de sensibilisation, d'accompagner les soignants dans leurs démarches et leur offrir un soutien psychologique et de guider ces professionnels de santé vers des structures d'entraide et interlocuteurs adaptés.

Med'Aide œuvre pour sensibiliser les confrères aux signes et facteurs de risque de l'épuisement professionnel et propose des outils de prévention et d'accompagnement des confrères en difficulté avec notamment l'action "Devenez « GUETTEUR/VEILLEUR », " une action confraternelle de prévention. Une ligne d'écoute téléphonique et un mail dédié sont aussi proposés afin de faciliter une prise en charge rapide et une orientation efficace.

L'URPS Paca Orthophonistes a participé à la formation à la compétence de "Guetteur-Veilleur", la préparation de scénario pour la création de mini-films de promotion pour chacune des URPS ainsi qu'à la présentation et la promotion de ce dispositif lors de réunions auprès de divers professionnels de santé (infirmières, orthophonistes,...), de CPTS, ...

2. Formations 1er secours – Statut en cours

L'Urps Paca Orthophonistes a poursuivi son objectif de formation des orthophonistes aux premiers secours dans les Bouches du Rhône et dans le Var.

- a. Bouches du Rhône : 2 groupes de 20 orthophonistes ont suivi une formation avec les pompiers de Marignane. A cette occasion un document de présentation de l'URPS Paca Orthophonistes a été créé et remis aux participants (Annexe 1).



- b. Var : 10 orthophonistes ont suivi une formation avec les pompiers du Var, en novembre à La Seyne-sur-Mer, dans un local prêté par la mairie. Les retours des stagiaires furent très bons.



3. Liste d'attente commune – Statut en cours

Constatant les importantes difficultés des usagers pour accéder aux soins en orthophonie, l'augmentation du temps administratif pour les professionnels lié aux multiples sollicitations téléphoniques pour l'obtention d'un rendez ainsi que l'absence de solution proposée par le Numérique en Santé en Paca, l'URPS Paca Orthophonistes a lancé une enquête auprès des orthophonistes de la région en septembre 2022.

Résultats de l'enquête "Liste d'attente commune, notre proposition, votre opinion" :

343 participants du 14 septembre au 20 octobre 2022, répartis ainsi :

Alpes de Provence/ Hautes Alpes : 11.6%

Alpes Maritimes : 14.3%

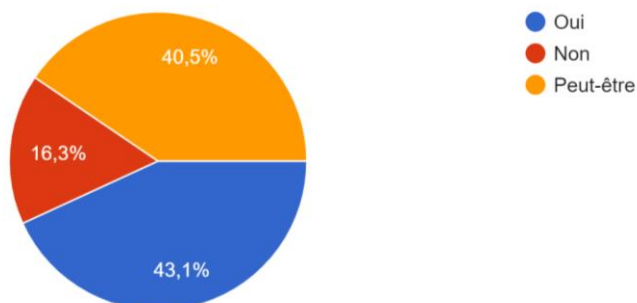
Bouches du Rhône : 53.1%

Var : 13.1%

Vaucluse : 7.9%

1. Selon vous, le projet de liste d'attente commune proposée et financée par l'Urps Orthophonistes est-il une bonne solution à un meilleur accès aux soins orthophoniques ?

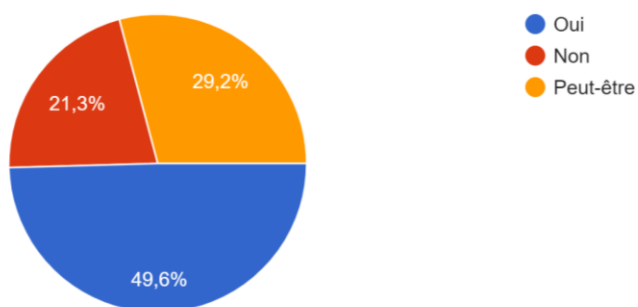
343 réponses



Une majorité d'orthophonistes estime que le projet de liste d'attente commune peut être une bonne solution soit 59.4 %.

2. Pensez-vous vous inscrire sur la liste ?

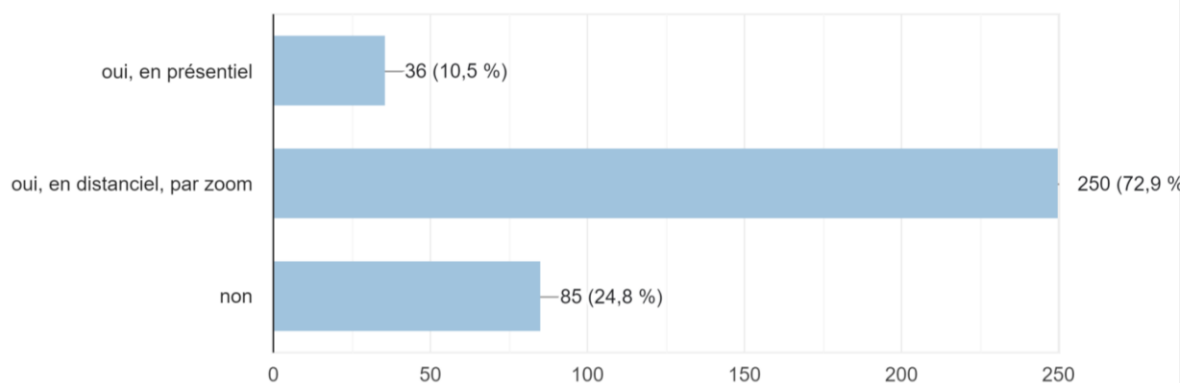
343 réponses



Une majorité d'orthophonistes pensent éventuellement s'inscrire sur la liste d'attente commune soit 78.8 %.

Souhaitez-vous une réunion de présentation ?

343 réponses



286 orthophonistes ont souhaité assister à une réunion de présentation de la liste d'attente commune afin de mieux comprendre son fonctionnement.

A l'issue de la consultation des professionnels et face à l'adhésion de la profession, l'URPS Paca Orthophonistes a mis à la disposition des orthophonistes et des usagers une liste d'attente commune hébergée sur la plateforme internet Inzee care, le 28 novembre 2022.

Et si l'Urps m'offrait la **Liste d'attente commune**

Moins de temps passé au téléphone pour finalement refuser

Plus de gestion d'une liste d'attente personnelle

Gratuite

Et si votre cotisation URSSAF à l'URPS servait à organiser une liste d'attente commune offerte à tous les orthophonistes ?

plus d'info ici
<https://www.fno.fr/actualites/podcast-sur-les-listes-dattentes-communes/>

Ce dispositif, déployé également dans la plupart des autres régions de métropole et des dom, via les autres URPS orthophonistes, est financé intégralement par l'URPS Paca Orthophonistes dont il est rappelé que le budget est constitué de la Curps (Contribution aux Unions régionales des professionnels de Santé) prélevée par l'URSSAF auprès des professionnels libéraux.

L'inscription des professionnels reste volontaire via le site

<https://fr.inzee.care/inscription/profession>

dans le respect du RGDP.

Le fonctionnement de la liste territoriale commune prévoit que les demandes de soins des usagers sont classées par ordre d'inscription. Les demandes restent bloquées pendant 48 h chez un professionnel avant de passer au praticien suivant (un peu plus éloigné de son domicile). L'usager a toutefois la possibilité de demander un/une orthophoniste en particulier, la demande restera alors chez ce dernier jusqu'à ce que l'orthophoniste accepte ou refuse la demande. Le libre choix du praticien est ainsi respecté.

Si un orthophoniste accepte la demande via la liste d'attente commune, celle-ci disparaît automatiquement. En cas de refus, la demande est directement envoyée à l'orthophoniste suivant.

Une campagne de communication a été lancée afin d'informer les professionnels et les usagers

de la mise à disposition du dispositif (Annexe 4).

4. Prévention / régulation : PPSO – Statut en cours

Le dispositif PPSO (Plateforme Prévention et Soins en Orthophonie), supporté par l'association loi 1901 du même nom, a été pensé par les orthophonistes et leurs représentants pour tenter de réguler l'accès aux soins, d'améliorer l'organisation de l'offre de soins orthophoniques au niveau national, régional et local. En lien avec le site Allo Ortho, le dispositif donne une possibilité aux usagers de soins d'obtenir des conseils de prévention, d'être mis en relation avec les orthophonistes de leur secteur pour une prise en soin, de diminuer l'épuisement professionnel.

Après avoir constaté avec les services de l'ARS (DSDP et DSI) le manque d'adaptation des outils de régulation puis d'adressage à la demande particulière de soins en orthophonie, la demande d'un CPOM a été formulée par l'URPS Paca Orthophonistes.

Le projet a été présenté sous forme de poster lors du colloque "La santé fait sa rentrée" du Centre d'Innovation et d'Usages en Santé (CIUS) à Marseille en septembre 2022.

LA SANTÉ FAIT SA RENTRÉE
RÉENCHANTONS LE CARE GRÂCE À L'INNOVATION

URPS ORTHOPHONISTES
 PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Plateforme Prévention Soins en Orthophonie
 Laurence Poyer-Grando, Présidente de l'Urps Orthophonistes PACA

Une plateforme pour prévenir, réguler et adresser en orthophonie
 La PPSO a pour objectif de faciliter l'accès aux soins orthophoniques en régulant les demandes de soins et en organisant en profondeur la réponse à y donner.
 Elle contribue à la réalisation des objectifs du Projet Régional de Santé en aménageant les parcours de soins grâce notamment au déploiement des outils numériques.

POURSAVOIR ?
Problématique
 • Déficit avéré d'accès de soins pour non accès aux soins
 • Épuisement des cabinets d'orthophonie
 • Fortes inégalités territoriales de répartition de l'offre
 • Vieillesse des professionnels
 • Méconnaissance du public sur l'offre de soins en orthophonie
 • Méconnaissance des professionnels de santé sur l'offre de soins en orthophonie
 • Développer la prévention et la promotion de la santé en orthophonie
 • Accompagner les patients dans les parcours de soins (soins, à domicile, à l'école, ...) (2022) améliorer parcours soins en orthophonie, le projet, les usages, les parcours, l'accompagnement, etc. (2022)
 PROJET 2022 : un réseau départemental de soins orthophoniques
 L'URPS PACA, l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ARS PACA, l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

QUAND ?
 Trois URPS expérimentent le dispositif depuis mai 2020 : les Urps de France, la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand Est.
5 critères d'évaluation :
 la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact.
6 indicateurs :
 nombre de régulateurs formés, nombre d'heures de régulation, nombre de demandes traitées, nombre de bilans souhaités, nombre de demandes d'adressage, nombre d'orthophonistes inscrits.

OU ?
 En région Provence Alpes Côte d'Azur afin de poursuivre le déploiement sur le territoire national de ce dispositif déjà mis en place dans les trois régions pilotes.

QUI ?
 Orthophonistes
 Associations de patients
 Professionnels de santé
 CPTS, DAC
 Établissements de soins

Le dispositif est constitué de trois étages filtrants.
Étape 1 : un site de prévention (allo-ortho.com) à destination du grand public. Il porte sur les troubles du langage, de la communication, de la voix, de la régulation, de la cognition mathématique, de l'écriture, etc. Il a pour objectif d'informer de prévention, de conseiller afin d'éviter des recours non justifiés à des bilans orthophoniques.
Étape 2 : une plateforme de régulation téléphonique. Un questionnaire est à disposition des visiteurs du site allo-ortho.com et la lecture des articles ne leur a pas apporté de réponse. À la suite de ce questionnaire, les usagers du site internet ont la possibilité d'être rappelés par les orthophonistes de la plateforme de régulation régionale, qui pourront ainsi les conseiller et les orienter.
Étape 3 : Une plateforme d'adressage en ligne, permettant une orientation de la demande de bilan vers un orthophoniste du secteur du demandeur. Si le besoin de bilan orthophonique est avéré, l'orthophoniste régulateur propose une solution de type psychopédagogie, qui permet d'adresser les demandes pertinentes vers les orthophonistes de la plateforme de régulation régionale, qui pourront ainsi les conseiller et les orienter.

Facteurs clés de réussite
 Dans les régions expérimentatrices :
 • Une forte mobilisation des professionnels de santé, avec des taux d'inscription au dispositif allant jusqu'à 50%.
 • Le référencement sur le site de l'assurance maladie (www.ameli.fr).
 • Des ressources pour prévenir les troubles (accessibilité et la carte des informations proposées).
 • Un dispositif entièrement gratuit, pour les usagers comme pour les orthophonistes.
 Plusieurs autres régions et départements demandent à expérimenter le dispositif : Normandie, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Île de France, Occitanie, Auvergne Rhône Alpes, Corse Sud et Nord et Paca.
 Le projet en région Paca est en recherche de financements (ARS, Conseil Régional, Conseils Départementaux...)

Résultats
 Dans les régions expérimentatrices :
 • Le site allo-ortho.com aura touché près 600 000 personnes en deux ans et aura été consulté plus de 1 200 000 fois.
 • Plus de 80% des demandes de régulation traitées nécessitent un bilan orthophonique
 • Plus de 20% des demandes de régulation traitées ne débouchent pas nécessairement sur un bilan orthophonique soit 20% de consultations évitées
 • Plus de 90% des usagers ont pu obtenir un rendez-vous chez un orthophoniste en moins après leur demande de régulation fluide ainsi le parcours.

prévention **orthophonie** **adressage**
information **régulation**

urps.paca.orthophonistes@gmail.com
 urps-orthophonistespaca.fr
 www.ppsso-asso.org
 www.allo-ortho.com

Répondant à la mission de « contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional », l'Urps Paca Orthophonistes a signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) le 29 novembre 2022.

Une première phase de communication auprès des orthophonistes a été déployée en décembre 2022 afin de lancer un appel à recrutement de 12 régulateurs pour la PPSO, la mise en place étant prévue le 2 mai 2023.



Liens d'accès :

- <https://www.ppsso-asso.org/>
- <https://www.allo-ortho.com/>

5. 1000 premiers jours - Statut en cours

a. AVJPP (À vos jeux prêts parlez)

L'action AVJPP est une action de prévention nationale sur le développement du langage et de la communication à destination des publics vulnérables. L'objectif est de lutter précocement contre les inégalités de développement du langage.



Orthophonie).

Elle a été initiée en 2015 par des actions à destination des personnels des PMI et de leur public à Lyon et banlieue par l'association de prévention APPOR. Par la suite, les associations de prévention en orthophonie du territoire national, dont APO 04-05 et Parol'84 pour la région Paca se sont associées au projet aux côtés de l'ANSA (Agence Nouvelle des Solidarités Actives) et de l'Unadreo (Union Nationale pour le Développement de la Recherche et de l'Evaluation en

Il s'agit en effet pour ces partenaires de soutenir cette action en lui donnant les moyens d'une évaluation scientifique, d'organiser le développement et la coordination des actions de prévention sur le territoire, et de d'apporter une expertise dans la diffusion des supports de prévention du langage.

Le public visé spécifiquement par cette action sont les familles avec enfant tout venant de 0 à 3 ans recrutées directement en salle d'attente des PMI, venant pour une consultation ou ayant été informées de ces ateliers par un professionnel de la PMI lors d'une consultation. Il leur est proposé un cycle de 4 ateliers d'1h30 accueillant une dizaine de participants en présence de leur enfant avec un thème par atelier se rapportant au quotidien (change/bain, repas, les sorties, le coucher). L'objectif de ces ateliers est de sensibiliser les familles et de mettre en avant les prérequis au langage et à la communication implicitement avec une posture modélisante du binôme orthophoniste-puéricultrice, en abordant les sujets autour des écrans, du plurilinguisme, du jeu et du livre.

En accord avec sa mission de prévention, l'URPS Paca Orthophonistes a poursuivi son soutien au déploiement régional de cette action en mettant en relation les associations déjà engagées dans l'action et les associations des autres départements (PrévOrtho13, AporSud et Apropro) ainsi que par un soutien financier conditionné par l'obtention de subventions des Conseils départementaux et de l'ARS .Apo04-05 et Parol'84 ont ainsi bénéficié de ce soutien en 2022.

Travaux

1. Covid 19 - Statut en cours

Depuis le début de la crise sanitaire, l'Urps Paca Orthophonistes s'est engagée auprès des professionnels, de ses partenaires et des patients.

Afin de répondre à la demande de formation identifiée par le groupe régional de l'ARS dans le document de cadrage régional " Dépistage, prise en charge et suivi des patients présentant des symptômes prolongés de la Covid-19 " rédigé en 2021, un webinaire d'une journée sur le covid long a été organisé le 28 janvier 2022. Il a fait intervenir un infectiologue, un neuroradiologue, un ORL, un kinésithérapeute, des orthophonistes spécialistes de l'anosmie, de l'olfaction centrale et des troubles cognitifs. Le choix des intervenants a été guidé par le fait qu'ils soient reconnus dans leur domaine, qu'ils participent le cas échéant à des travaux de recherche ou de formation de leurs pairs et exercent en Paca si possible dans les CHU de Marseille et Nice.

Le webinaire a été mis en ligne sur la chaîne YouTube de l'URPS Paca Orthophoniste <https://www.youtube.com/channel/UCeWLdbpVMEBBxFUkCWFQecA>

La participation de l'URPS Paca Orthophonistes au groupe ARS Covid long composé notamment de patients, médecins épidémiologistes, infectiologues, etc. des hôpitaux à Marseille, Nice et Toulon, Urps des autres professions, etc. a conduit à la mise en place d'ateliers Covid long par l'ARS 84 et le Codes 84 de mai à juillet 2022. Il s'agissait d'un dispositif

d'éducation à la santé et de littératie en santé pour lequel une proposition d'un atelier sur l'olfaction centrale et l'anosmie ainsi que d'un atelier sur les troubles cognitifs a été faite (Annexe 3).



L'URPS Paca Orthophonistes a le plaisir de vous inviter à une journée d'information consacrée au Covid long.



Programme

9:00 : Témoignages de patients

9:30 : Epidémiologie, mécanisme coronavirus, sars-cov2, covid long (Pr M. Carles, Chef du service infectiologie CHU - Nice)

11:15 : Intervention kinésithérapeutique (Q. Gaudino, kinésithérapeute - Aubagne)

12:00 : Pause repas

13:00 : Apport de l'imagerie cérébrale fonctionnelle à la compréhension du Covid Long (Pr E. Guedj, Chef du service de médecine nucléaire APHM La Timone - Marseille)

13:45 : L'atteinte olfactive vue par l'ORL, les enjeux et perspectives de sa prise en charge (Dr C. Vandersteen, ORL Institut Universitaire de la Face et du Cou - Nice)

14:15 : Rééducation olfactive (E. Albert, orthophoniste CHU La Conception - Marseille)

15:15 : Olfaction centrale : langage, mémoire et émotions (M. Payne, orthophoniste CHU/CMRR - Nice)

16:15 : Les troubles de la cognition (N. Kristensen, orthophoniste CHU La Timone - Marseille)

17:30 : Table ronde animée par N. Joyeux & F. Rostan (Urps Paca Orthophonistes) : orthophonistes experts & terrain : E. Albert, M. Payne, N. Kristensen, D. Nizou

18:00 : Fin du webinaire

2. Groupe de travail ARS : Guichet unique – Statut en cours

Ce groupe de travail mis en place à la demande de l'ARS réunit également le GRADES Innovation e-Santé Sud et la CPAM. A la suite de la présentation du décret pour la mise en place de Guichets Uniques départementaux, le groupe a poursuivi son travail sur les données du GT GU initial.

3. Parcours Dys – Statut en cours

L'ARS PACA a initié en 2018 un travail sur le parcours de l'enfant et de l'adulte présentant des troubles « dys ». Des groupes de travail composés de participants issus de l'ARS, de l'Education Nationale, de l'URPS orthoptiste, du réseau Neurodys, de neuropédiatres du réseau périnatalité, de l'Urps Médecins Libéraux, de l'Urps Paca orthophonistes, de l'Com'Provence, de psychomotriciens, et d'un médecin de la MDPH se sont organisés selon les niveaux de complexité : niveau 1, niveau 2, niveau 3.

Depuis 2021 un atelier « Parcours Dys niveau 1 » est consacré aux étapes du repérage des « troubles Dys », de leur dépistage, et aux enjeux de formation des acteurs et professionnels de santé en lien avec le niveau 1. Il s'appuie sur les dernières recommandations de la HAS et sur les orientations du Projet Régional de Santé de Paca pour la période 2018-2023.

Un second axe de travail a consisté à émettre des préconisations et créer des outils tel qu' un triptyque à destination de trois publics : parents / enseignants / professionnels de santé. L'objectif était que chaque public prenne connaissance de ce qui concerne l'autre. Des QR codes permettent d'accéder à des sites, autres documents puis des vidéos qui seront réalisées dans un second temps.

Des documents traduits dans plusieurs langues sont aussi à l'étude avec le soutien du Codeps. Une diffusion de ces documents doit se faire par le biais du site Neurodys. Des documents complémentaires à la suite de l'éventail , comme des affiches par exemple, ont été créés.

4. Stages étudiants et attractivité des territoires

A la demande des orthophonistes de la région qui constatent le manque d'attractivité de leurs territoires et l'absence de demande de stages par les étudiants, une demande d'éclaircissement a été formulée auprès du Département Universitaire de Formation en Orthophonie de Marseille. Il est apparu que l'organisation des cours ne permettait pas l'organisation de stages de plus d'une demi-journée ce qui réduisait l'accessibilité de lieux des stages pour les étudiants.

Une prise de contact avec le responsable des stages du Département Universitaire de Formation en Orthophonie de Marseille a été effectuée le 29/11/2022 afin d'étudier la possibilité de favoriser une meilleure accessibilité.

Une enquête du terrain est à envisager en 2023 selon l'actualité de la profession ainsi que le soutien des services compétents auprès de l'ARS.

Missions

1. Actions départementales

Les membres de l'URPS Paca Orthophonistes sont invités à participer aux actions de santé déployées sur les départements ainsi qu'aux travaux des diverses instances (Annexe 2).

- a. Département des Alpes de Haute Provence :
 - i. Participation à la Conférence de Territoire de Santé.
 - ii.
- b. Département des Hautes Alpes :
 - i. Participation à la Conférence de Territoire de Santé.
- c. Département des Alpes Maritimes :
 - i. Plateforme de coordination et d'orientation - Troubles neurodéveloppementaux et Ouverture de la PCO pour les 7-12 ans dans le 06 depuis novembre 2022 : participation aux réunions
- d. Département des Bouches du Rhône :
 - i. Plateforme de coordination et d'orientation :
 - 1. Marseille Valvert : participation aux réunions du Copil
 - 2. Aix Salon Arles : suivi de la mise en place et participations aux réunions
 - ii. CTS 13 : participation aux réunions
 - iii. échanges avec PTA puis DAC du 13
 - iv. CRES PACA : formation à l'élaboration et l'écriture de projets de prévention
 - v. Conseil National de la Refondation (CNR) Santé : participation aux réunions
- e. Département du Var :
 - i. CTS 83 : participation aux réunions
- f. Département du Vaucluse :
 - i. Crise sanitaire Covid 19 :
 - 1. Participation aux rencontres intersectorielles organisées par l'ARS-84
 - 2. Rencontres et travaux avec la PTA puis DAC-84 dans le contexte des actions Covid Long : cas complexes, mise en place d'ateliers en ligne

- ii. Conseil Territorial de Santé de Vaucluse (CTS 84) : participation aux travaux
- iii. Projet Territorial de Santé Mental de Vaucluse (PTSM 84) : Participation au copil
- iv. Plateforme de Coordination et d'Orientation du Vaucluse (PCO 84) : présentation de l'équipe hospitalière auprès des orthophonistes de Vaucluse
- v. Numérique en santé : organisation d'une présentation d'Azurezo aux orthophonistes de Vaucluse

2. Site Urps Paca Orthophonistes

Le site de l'Urps Paca Orthophonistes est accessible à : <https://urps-orthophonistespaca.fr/>
Une mise à jour conséquente étant en cours, il y a eu peu de nouveaux articles rédigés hormis ceux concernant le webinaire Covid long et l'accès à la chaîne YouTube. Dans ce contexte il est jugé peu pertinents de rendre compte du nombre de visites.

3. Réseaux sociaux

Facebook : Une page Facebook de l'URPS Paca Orthophonistes est active et rend compte de l'actualité et des actions des divers partenaires.

Nombre d'abonnés : 1000

Publications : 1 à 7 fois par semaine en fonction de l'actualité

Twitter : Le compte Twitter de l'URPS Paca Orthophonistes, créé en septembre 2021, rend compte de l'actualité et des actions des partenaires. Les RT des abonnés permettent une diffusion plus large des informations.

Nombre d'abonnés : 30 (orthophonistes, URPS infirmiers, URPS pharmaciens, URPS médecins, AP-HM-Hôpitaux, Association AprèsJ20 etc.)

Publications 1 à 2 fois par semaine en fonction de l'actualité soit un total de 105 envois en 2022.

Instagram : Un compte Instagram a été mis en service le 8 juin 2022.

Nombre d'abonnés : 100

Publications : 40

4. Communication

Congrès FNO (9-11 juin 2022 à Arles) : l'orthophoniste et sa pratique



Afin de mieux se faire connaître auprès des orthophonistes de la région ainsi que des partenaires invités, l'URPS Paca Orthophonistes a assisté au congrès de la Fédération Nationale des Orthophonistes

(FNO) à Arles du 9 au 11 juin 2022 et a proposé une animation en tenant un stand proposant des affiches (Annexe 3.) et une consultation des représentations des visiteurs.



Soirée interprofessionnelle (20 octobre 2022 à Toulon) : créer un parcours de soins adapté aux patients

JEUDI 20 OCTOBRE 2022
à partir de **19h30**
Au palais des sports Jauréguiberry

Les URPS de PACA vous invitent à une soirée interprofessionnelle afin d'échanger et de créer un parcours de soins adapté aux patients.

En présence des joueurs du Rugby Club Toulonnais

Envie d'y participer ? Remplissez le formulaire d'inscription en flashant ce code !

Parcours de la personne âgée

- Parcours cancer du sein**
Prévention, soins, post cancer
À quel niveau ? Pour quelles actions ?
- Parcours personnes âgées**
Repérage fragilité, maintien autonomie, prise en charge polyopathie.
À quel niveau ? Pour quelles actions ?
- Exercice coordonné**
Rappel sur les MFS Sport Santé CPTS ayant développé l'APA dans leur parcours, leurs actions de prévention ?

Avec retours de terrain des professionnels de santé impliqués dans leur parcours

Parcours de la personne âgée

L'Urps Paca Orthophonistes est intervenue sur la thématique du parcours de la personne âgée lors de la soirée organisée par l'ensemble des Urps de la région en présentant les actions habituelles des orthophonistes auprès de ce public afin de rompre l'isolement communicationnel lié aux divers handicaps mentaux, cognitifs, auditifs,

vocaux, etc., dans le cadre d'interactions pluriprofessionnelles. Le rôle des orthophonistes auprès des aidants a été souligné.

Illustration d'une interaction pluriprofessionnelle : les orthophonistes

En fonction de la pathologie, la prise en soins vise à :

- **Rééduquer** les troubles cognitifs et linguistiques **dans le but** de restaurer les capacités de communication,
- **Palier les troubles de la déglutition, de la voix, de l'audition et de l'alimentation,**
- **Maintenir** les capacités encore présentes.

Un rôle **essentiel** dans l'**aide aux aidants** et le **maintien** du lien des patients avec leur entourage.

La parole des patients

Pathologies et conséquences

Post-AVC, Maladies neurodégénératives: Parkinson, SLA, SEP, Alzheimer, Dysphagies, Presbycusie entraînant une difficulté à traiter les informations auditives, Presbyphonie

Handicap de communication, Risque d'isolement, Perte d'autonomie, Rupture du lien avec les proches, Epuisement des aidants

Interventions de l'orthophoniste

Lecture labiale, Prévention des troubles cognitifs

Diagnostic et rééducation des troubles du langage et de la déglutition

Repérage et prévention de la dysphagie

Collaboration avec les médecins traitants, les ORL, les neurologues, les infirmiers, les kinés et l'ensemble des acteurs pluripro



5. Communication numérique

Mailing via Sendinblue: 2275 contacts

Une newsletter mensuelle a été mise en place à la fin de l'année 2022.

Les différents listes pour des envois ciblés sont mises à jour régulièrement :

- ARS et partenaires
- DSDP
- Bureau
- Elus 2022
- URPS Ortho par région
- Interpro
- DAC Paca
- CPTS Paca
- FNO

À destination des orthophonistes : 55 envois avec un taux d'ouverture des mails de 47%.

6. Agenda

JANVIER 2022	FÉVRIER 2022	MARS 2022	AVRIL 2022	MAI 2022	JUIN 2022
5/01 : CTS 84 ARS Paca (point situation crise inter sectorielle) 12/01 : CTS du 13 CTS du 84 14/01 : Parcours dys 17/01 : CSOS 18/01 : InterUrps 24/01 : CRSA 28/01 : Webinaire Covid long	2/02 : Comité ARS Covid long 11/02 : Parcours dys 12/02 : YouTube Webinaire Covid long 14/02 : PTA-DAC84 17/02 : Med'Aide 23/02 : ARS 1000 1ers jours 24/02 : DAC 06 25/02 : Parcours dys	3/03 : Articulation ARS/URPS 7/03 : ARS 1000 1ers jours CSOS 9/03 : Présentation i nfirmieres-paca.fr 10/03 : DAC Nice 11/03 : Formation 1ers secours du 13 14/03 : Copil PCO Nice 15/03 : Neurodys Webinaire Covid Long Ministère Santé 17/03 : PCO 84 18/03 : Parcours dys 21/03 : Urps Orth/PTA Cap Azur Santé 24/03 : CSPAMS PTSM 84 25/03 : Formation 1ers secours du 13 28/03 : CSOS 29/03 : CRSA	07/04 : ARS 04-05 Attractivité Territoire 8/04 : Parcours dys 11/04 : Urps ortho/CPTS Riviera/Dac Est Azur 25/04 : FNO/InzeeCare/Urps 28/04 : CRSA Assemblée plénière 29/04 : Urps Assemblée membres	3/05 : InterUrps 5/05 : Forum infirmières Marseille 9/05 : CSOS 13/05 : Urps Ortho IGAS 17/05 : Med'Aide 20/05 : ARS Covid long 23/05 : Comité pilotage DAC Est Azur	8/06 : Comité Covid long ARS Atelier covid long odorat 9/06 : CA Neurodys AG Neurodys 9/06-11/06 : congrès FNO Arles 13/06 : Atelier Covid long Mémoire 16/06 : Parcours dys 23/06 : Onco Paca AG 24/06 : Parcours dys 28/06 : CRSA Assemblée plénière 29/06 : ARS Présentation PPSO 30/06 : AG PPSO

Rapport d'activités 2022

JUILLET 2022	AOÛT 2022	SEPTEMBRE 2022	OCTOBRE 2022	NOVEMBRE 2022	DÉCEMBRE 2022
<p>1/07 : Colloque Neurodys Paca</p> <p>2/07 : AG Urps Ortho</p> <p>5/07 : Atelier Parcours Dys</p> <p>ARS Club CPTS CSPAMS</p> <p>InterUrps</p> <p>6/07 : ARS Covid19</p> <p>19/07 : ARS DSPD Zonage</p> <p>25/07 : Asso prévention</p>		<p>6/09 : CTS 83</p> <p>8/09 : Med'Aide</p> <p>21/09 : InterUrps</p> <p>22 : ARS guichet unique CRSA</p> <p>23/09 : CUIS colloque</p> <p>27/09 : Présidents URPS ortho</p> <p>Formation CRSA ARS système d'information</p> <p>28/09 : Formation CRSA</p>	<p>11/10 : InterUrps</p> <p>14/10 : Projet Cocoon</p> <p>17/10 : Avc, prévenir</p> <p>20/10 : InterUrps Toulon</p>	<p>3/11 : Réunion Idelyo</p> <p>4/11 : CNR Marseille</p> <p>15/11 : ARS84 : Safep</p> <p>16/11 : ARS dépistage néonatal</p> <p>18/11 : GT Dys</p> <p>25/11 : Formation 1ers secours dans le Var</p> <p>28/11 : présentation régionale LAC</p> <p>29/11 : ARS présentation PRS ARS : signature CPOM PPSO CFUO Marseille stages</p> <p>30/11 : Méd'Aide</p>	<p>1/12 : CNR Toulon</p> <p>3/12 : AG Urps Orthophonistes</p> <p>5/12 : InzeeCare présentation</p> <p>7/12 : Comité Covid Long</p> <p>8/12 : Cocon 84</p> <p>12/12 : CRSA DAC 06</p> <p>PPSO : présentation</p> <p>13/12 : réunion de bureau</p>

ANNEXES

Annexe 1. Présentation de l'URPS PACA Orthophonistes



a le plaisir de vous offrir cette journée de Prévention et secours civiques de niveau 1.
Un diplôme vous sera délivré et adressé par mail.

L'URPS, C'EST QUOI ?

Créée par la loi Hôpital Santé Patients Territoire (HPST), l'Union Régionale des Professions de Santé (URPS) est une assemblée de professionnels de santé libéraux élus par leurs pairs :

une URPS par profession ;

et une URPS par région. Réforme territoriale oblige, on dénombre donc au total 17 URPS orthophonistes en France.

Les URPS sont régis par la loi du 1^{er} juillet 1901 relatif au statut des associations à but non lucratif.

QUEL EST LE RÔLE D'UNE URPS ?

L'URPS est l'interlocuteur de l'Agence Régionale de Santé et de toutes les instances décisionnelles régionales pour tout ce qui concerne les questions d'offre et d'organisation de la santé dans la région.

Elle est dotée de trois missions importantes :

- concevoir et mettre en œuvre des projets qui placent l'orthophoniste libérale au cœur du système de santé régional,
- faire évoluer la profession
- promouvoir l'exercice libéral.

COMMENT EST FINANCÉE L'URPS ?

Par une contribution obligatoire (appelée Curps) que tous et toutes les orthophonistes libéraux conventionnés et en exercice paient à l'Urssaf en mai de chaque année. Elle est calculée sur la base de 0,1% de l'ensemble des revenus tirés de l'activité libérale avec un plafond, pour 2021, de 206€ (0,5% du plafond annuel de la Sécurité Sociale).

VOTRE URPS PACA Orthophonistes

- Présidente : Laurence Poyer Grando
- Vice-Présidente : Anne-Catherine bertino
- Secrétaire : Nathaly Joyeux
- Secrétaire adjointe : Françoise Rostan
- Trésorière : Domitille Weber
- Trésorière adjointe : Bénédicte Martin Duboys

Sont également élus :

- Violaine Baille
- Isabelle Charles
- Christine Dati
- Laurence Delsinne
- Marie-Claude Grèzes
- Delphine Nizou
- Laurence Pédron
- Frédéric Scarfi

Votre URPS PACA Orthophonistes vous souhaite une excellente journée !

Annexe 2. Liste des missions des membres de l'Urps Paca Orthophonistes

NOMS	MISSIONS
Violaine BAILLE	PCO 04-05 / PPSO
Anne-Catherine BERTINO	PCO 06 / DAC 06 / ARS 06 / PRS 3 : PecFemme enfant / SITE
Isabelle CHARLES	PCO 13 / ARS 13 / CTS 13 / ARS 13 / Covid Long / CRSA/ CSP / CSPAMS/ PAPS GU / Zonage /Parcours Dys / Neurodys /GT Com Facebook Canva
Christine DATI	Med'Aide / SITE
Laurence DELSINNE	PCO 06
Nathaly JOYEUX	DAC 84 / ARS 84 / CTS 84 / ARS 84 / Covid Long / CRSA CSOS / SLA / LAC (Validation) PPSO / CPTS Veille / SITE Canva
Bénédicte MARTIN DUBOYS	PCO 04-05 / DAC 05 / ARS 04/05 / CTS 04-05

Laurence PEDRON	PAPS GU / Zonage / Parcours Dys Neurodys / PRS 3: GT Coopération santé / GT Com Canva Agenda en ligne
Laurence POYER GRANDO	DAC 83 / ARS 83 / CTS 83 / Inter URPS / Med'Aide / LAC (validation) PPSO / zonage / PRS 3 : SSR
Françoise ROSTAN	PAPS GU / Zonage / Club CPTS / CPTS Veille / PRS 3 : GT Handicap / GT Com Veille internet/ BREVO Twitter Insta Canva
Frédéric SCARFI	DAC 13 / Sortie Hôpital / ARS TSA / SITE / GT Com : Canva
Domitille WEBER	PCO 83 / ARS 83 / Covid Long / COCON / PPSO / CPTS Veille / SITE

Annexe 3. Affiches et éléments de communication

L'URPS, LES INSTANCES ET LES PARTENAIRES

L'URPS siège dans de nombreuses instances afin de vous représenter au mieux et de défendre l'orthophonie et son exercice libéral.

CPR CPTS : Commission Paritaire Régionale des Communautés professionnelles territoriales de santé
COPIL POC : Comité de Pilotage des Plateformes d'Orientation et de Coordination
CSPAMS : Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux

URPS PACA Orthophonistes

Partenaires et Instances : Agence Régionale de Santé (ARS), Direction des Soins de Proximité, Groupes de travail, Club PTA, Crise sanitaire, Instances de Concertation Régionales, Ressources humaines en santé, Club CPTS, Projet Régional de Santé, CSPAMS, Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), Commission Spécialisée Prévention, Commission Santé Mentale, Conseils Territoriaux de Santé, Inter-URPS pluriprofessionnelle, Interpro, Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO), Inter-URPS Orthophonistes, Med'Aide, COPIL POC, COPIL Réseaux, CPR CPTS.

Contacts :
Urps-pacaorthophonistes.fr
 @ urps.paca.orthophonistes@gmail.com



Union Régionale des Professionnels de Santé Paca - Orthophonistes



L'URPS, c'est quoi ?

Créée par la loi Hôpital Santé Patients Territoire (HPST), l'Union Régionale des Professions de Santé (URPS) est une assemblée de professionnels de santé libéraux élus par leurs pairs : une URPS par profession et une URPS par région.

Réforme territoriale oblige, on dénombre donc au total 17 URPS orthophonistes en France.

Les URPS sont régies par la loi du 1er juillet 1901 relatif au statut des associations à but non lucratif.

Quel est le rôle de l'URPS ?

L'URPS est l'interlocuteur de l'Agence Régionale de Santé et de toutes les instances décisionnelles régionales pour tout ce qui concerne les questions d'offre et d'organisation de la santé dans la région.

Elle est dotée de trois missions importantes :

- concevoir et mettre en œuvre des projets qui placent l'orthophoniste libérale au cœur du système de santé régional,
- faire évoluer la profession
- promouvoir l'exercice libéral.



Comment est financée l'URPS ?

Par une contribution obligatoire (appelée Curps) que tous et toutes les orthophonistes libéraux conventionnés et en exercice paient à l'Urssaf en mai de chaque année. Elle est calculée sur la base de 0,1% de l'ensemble des revenus tirés de l'activité libérale avec un plafond, pour 2021, de 206€ (0,5% du plafond annuel de la Sécurité Sociale).

Les membres de l'URPS

- Présidente : Laurence Poyer Grando
- Vice-Présidente : Anne-Catherine Bertino
- Secrétaire : Nathaly Joyeux
- Secrétaire adjointe : Françoise Rostan
- Trésorière : Domitille Weber
- Trésorière adjointe : Bénédicte Martin Duboys

Sont également élus :

- Violaine Baille, Isabelle Charles, Christine Dati, Laurence Delsinne, Marie-Claude Grèzes, Delphine Nizou, Laurence Pédron, Frédéric Scarfi.



www.urps-orthophonistespaca.fr

Mobilisée
**URPS PACA ORTHOPHONISTES
& COVID 19**
et engagée à vos côtés !

LA CRISE SANITAIRE



AUPRÈS DES ORTHOPHONISTES

Distribution de masques
Commande d'articles et de supports de formation
sur la prise en soin en post-réanimation



PARTENAIRES

ARS
Délégations ARS départementales
InterURPS
SDORPACAC
SDO départementaux

LE COVID LONG



GROUPE DE TRAVAIL ARS COVID LONG

Réflexion sur la stratégie régionale
Adaptation du guide de l'OMS d'autogestion du
Covid long
Parcours de soins Covid long



WEBINAIRE : 28 JANVIER 2022

Information et formation en ligne disponible en
replay sur la chaîne YouTube de l'URPS Paca
Orthophonistes



ATELIERS : MAI & JUIN 2022

Outil d'éducation à la santé et de littératie en santé à
destination du public et des patients sur
l'anosmie/agueusie et sur les troubles cognitifs



CONSULTEZ WWW.URPS.PACAORTHOPHONISTES.FR POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vous avez contracté le virus de la Covid depuis au moins 4 semaines et vous présentez des symptômes qui se prolongent ?

Vous n'êtes pas seul.e à souffrir de ce que l'on dénomme désormais un Covid long.

Des ateliers de soutien et d'écoute ont été conçus par la délégation de Vaucluse de l'ARS Paca, le Comité d'éducation pour la santé de Vaucluse et leurs partenaires.

Détails et inscription en pièce jointe.



Annexe 4. Affiche Liste d'attente commune

BESOIN D'UN RENDEZ-VOUS CHEZ L'ORTHOPHONISTE ?

Inscrivez-vous sur la **liste d'attente commune** aux orthophonistes de la région.

➔ Rendez-vous sur **Inzee.care**



Credit photo Bludhan - Freepik





URPS PACA Orthophonistes

ZAC du Fray Redon Impasse des Tourterelles 83136 ROCBARON

Tel. 06 01 26 67 94

urps.paca.orthophonistes@gmail.com

www.urps-orthophonistespaca.fr

Siret : 788 542 884 000 28